



Les régimes privés d'assurance collective sous respirateur artificiel ?

Colloque FTQ

13 novembre 2018



Contenu

La situation des régimes privés

Les coûts des médicaments

Les constats du système actuel

Ce que l'avenir nous réserve

La situation des régimes privés

L'assurance collective québécoise en quelques chiffres :

55 %

**Population du
Québec couverte
par un régime
privé**

8 milliards

**Primes annuelles
en 2017**

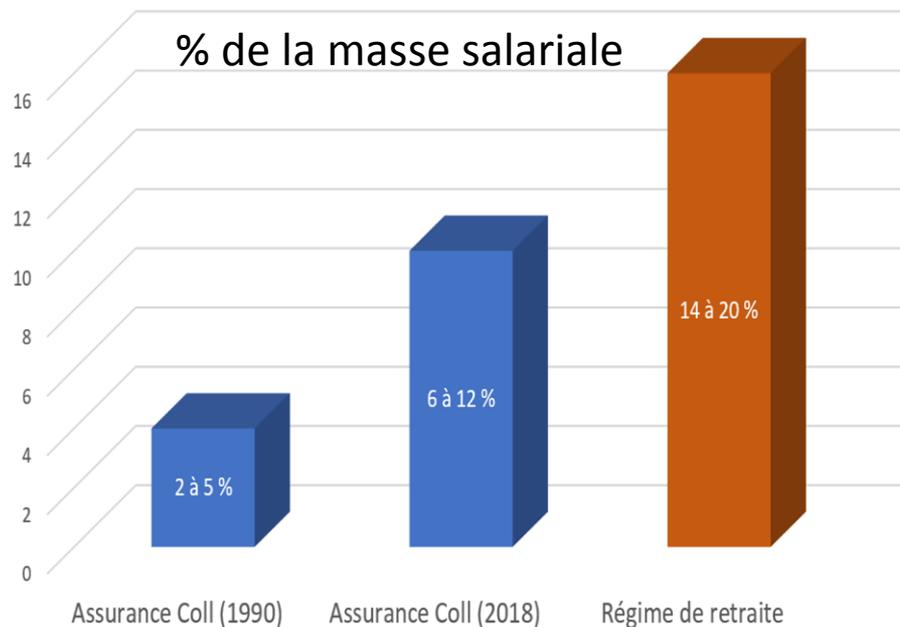
25 %

**Employeurs qui
paient 100 % des
primes**

La situation des régimes privés

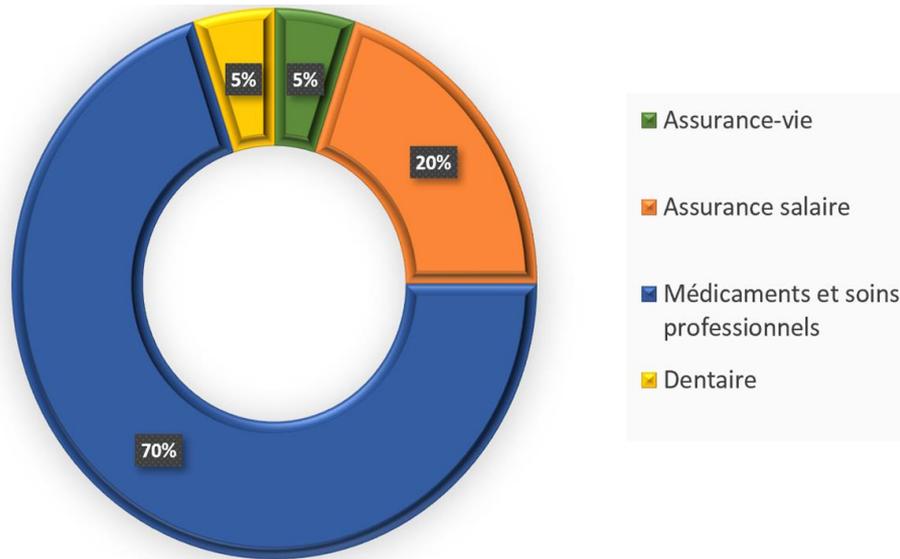
Au cours des 20 dernières années, l'augmentation des coûts des régimes a été nettement plus élevée que l'inflation et les hausses salariales

- Hausse moyenne annuelle de 6,5 % à 7,5 %



La situation des régimes privés

Bien que variable par groupe, la distribution des primes des régimes d'assurance sont généralement les suivantes :



La situation des régimes privés

Les hausses des primes d'assurance maladie sont grandement responsables de la situation actuelle :

- La prime mensuelle pour une couverture familiale en assurance maladie peut atteindre 450 \$
 - La portion pour les médicaments représente généralement environ 70 % à 90 %
- Pour les retraités de moins de 65 ans, la prime mensuelle dépasse fréquemment 500 \$ pour une couverture familiale

La situation des régimes privés

Dans un contexte de rémunération globale, le poids des assurances collectives devient un enjeu lors des négociations :

- Hausse salariale plus faible pour le maintien des régimes et des partages de coût
- Réduction importante des protections offertes
- Augmentation de la portion payée par les employés
- Terminaison des régimes (post-retraites et/ou actifs)

La situation des régimes privés

Les conséquences au niveau des assurés peuvent parfois être très importantes

Voici quelques commentaires entendus et recueillis par des assurés de groupes pour lesquels la part de l'employeur n'est que d'environ 15 %

La situation des régimes privés

Je n'ai pas les moyens
de renouveler tous
mes médicaments
prescrits



Mes factures
d'assurance collective
demeurent impayées
en période de non-
emploi



Des collègues ont
démissionné à cause
des assurances



2^e poste budgétaire
après mon hypothèque



Les coûts des médicaments

La hausse fulgurante des coûts des régimes privés provient en majeure partie de l'augmentation de la consommation et du prix des médicaments

Les régimes privés d'assurance maladie coûtent environ 65 % plus cher qu'il y a 8 ans



Les coûts des médicaments

Depuis la mise en vigueur de la RAMQ en 1997, le rôle des médicaments dans notre système de santé a grandement évolué

Les médicaments sont maintenant omniprésents :

- 55 % des québécois consomment au moins 1 médicament
- 27 % des québécois consomment 3 médicaments ou plus

Source : Les médicaments d'ordonnance : Agir sur les coûts et l'usage au bénéfice du patient et de la pérennité du système, Commissaire à la santé et au bien-être (2015)

Les coûts des médicaments

Le rôle des médicaments a été redéfini :

- Remplacent la chirurgie
- Contrôlent et ralentissent certaines maladies dégénératives (arthrite rhumatoïde, sclérose en plaque, etc.)
- Éradiquent des maladies (hépatite C)

Les coûts des médicaments

Les médicaments sont également utilisés pour des raisons autres que la santé :

- Faire face à des situations de vie (deuil, etc.)
- Composer avec des traits de personnalités
- Permettre de répondre à une pression sociale (performance professionnelle, scolaire ou sexuelle)
- Pallier à de mauvaises habitudes de vie (alimentation, activité physique)

Les coûts des médicaments

Les médicaments coûteux sont de plus en plus présents :

- L'arrivée des médicaments biologiques (Remicade, Humira, Enbrel, etc.) ont eu un impact important sur les coûts
- En 1996, le médicament le plus coûteux = 17 000 \$ / an
- En 2016, 9 médicaments de plus de 200 000 \$ / an

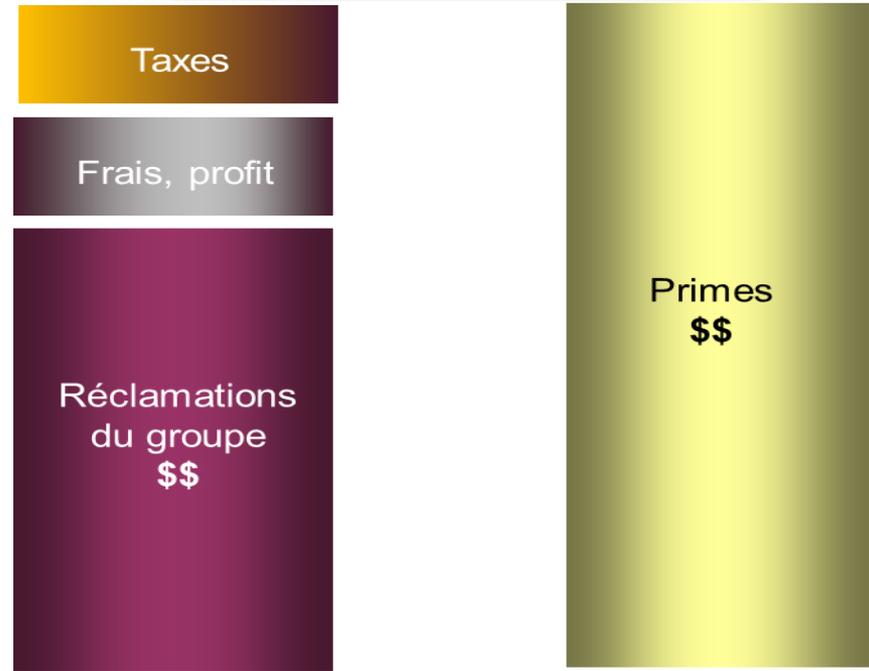
Les coûts des médicaments

Les médicaments coûteux sont de plus en plus présents :

- Recherches pharmaceutiques ciblent des maladies rares auparavant sans traitement
 - Soliris : 500 000 \$ / an
Maladie du sang - Moins de 100 personnes atteintes au Canada
 - Vimizim : peut excéder 1 M\$ / an
Syndrome de Morquio – environ 50 personnes atteintes au Québec

Les coûts des médicaments

Les impacts sur la tarification des régimes privés sont instantanés car l'expérience du groupe dicte les primes



Les coûts des médicaments

Taxes	→	3,48 % de taxe sur prime et 9,0 % de taxe de vente
Frais, profit	→	Variet en fonction de la taille du groupe (5 % à 15 %)
Honoraire du pharmacien	→	Non-règlementé – Entente pour les assurés RAMQ
Marge du grossiste	→	Règlementé – 6,5 % du prix du médicament
Prix coûtant du médicament	→	Règlementé

Les coûts des médicaments

Les mesures de contrôle de coûts :

- Des changements au régime peuvent être apportés pour réduire les primes à court terme (réduction du % de remboursement, ajout / augmentation de la franchise, SGO, etc.)
- À long terme, aucune solution miracle
- Tant que les factures à la pharmacie augmenteront plus vite que les salaires, une pression constante se fera sentir au niveau des régimes d'assurance privés

Les constats du système actuel

Taxes



Pour chacune des composantes de la prime d'assurance, le régime public a un net avantage par rapport au régime privé

Frais, profit

Honoraire du pharmacien

Marge du grossiste

Prix coûtant du médicament

Taxes – régimes privés seulement :

- Taxe d'assurance de 3,48 % des primes
- Taxe de vente de 9,0 % des primes

En 2017, nous estimons ces taxes provenant des régimes privés à environ 1 milliard \$

Les constats du système actuel



Frais et profit

- Économie d'échelle importante pour le régime public
- Aucun profit requis par l'état
- Le régime RAMQ est en fait une dépense pour l'état

Les frais et profit des assureurs de 5 % à 15 % des primes se comparent à environ 1,5 % pour la RAMQ

Les constats du système actuel

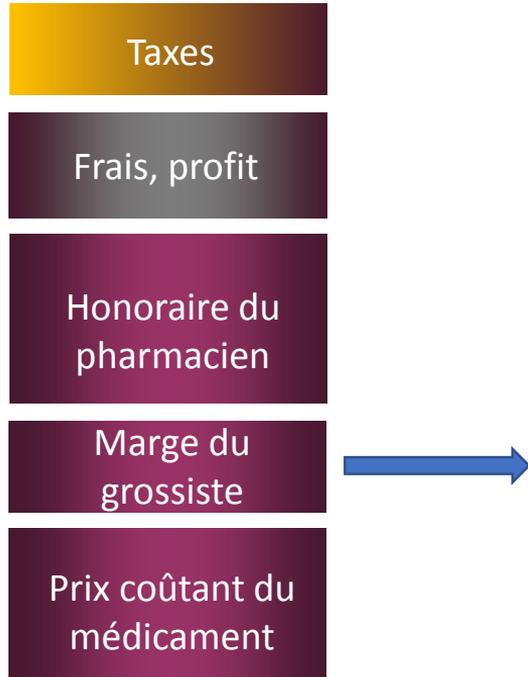


Honoraires de pharmaciens

- Les honoraires du régime de la RAMQ sont règlementés
- Malgré la Loi 92 de 2017 sur la divulgation des honoraires, nous estimons qu'en moyenne les honoraires sont environ 2 fois plus élevés au privé qu'au public

L'écart des honoraires entre le régime public et les régimes privés représente autour de 15 % des primes d'assurances médicaments

Les constats du système actuel



Marge du grossiste

- Réglementation applicable autant pour le régime public que les régimes privés

Est-ce qu'une formule en % est justifiée dans un contexte où l'inflation des prix des médicaments est très élevée ?

Les constats du système actuel

Taxes

Frais, profit

Honoraire du pharmacien

Marge du grossiste

Prix coûtant du médicament



Prix des médicaments

- Les mêmes pour le régime public que les régimes privés

Considérations

- Processus d'autorisation approprié
- Processus d'établissement des prix adéquat
- Modèle d'approvisionnement et de distribution à revoir (exemple : appel d'offres)

Le Canada fait piètre figure par rapport aux autres pays de l'OCDE

Les constats du système actuel

Taxes

Frais, profit

Honoraire du pharmacien

Marge du grossiste

Prix coûtant du médicament



Autorisation et établissement des prix

Sur 109 nouveaux médicaments en 2011

- 1 % : constitue une découverte
- 5 % : amélioration importante
- 25 % : amélioration modeste
- 69 % : amélioration minimale

Est-ce que les critères doivent être revus ?

Est-ce qu'un encadrement est requis pour les habitudes de prescriptions ?

Les constats du système actuel

À consommation égale, l'écart provenant des honoraires des pharmaciens, des frais et profit et des taxes résultent en des coûts d'au minimum 35 % plus élevés pour les régimes privés

Ce que l'avenir nous réserve

Selon les experts, les hausses des coûts des médicaments des prochaines années devraient continuer d'excéder l'inflation et les hausses salariales

- Médicaments biologiques et coûteux en constante évolution
- Arrivée de la pharmacogénomique

Ce que l'avenir nous réserve

De façon isolée, les groupes offrant des régimes privés d'assurance collective ont très peu de solutions pour contrôler leurs coûts

Sans modifications importantes du système actuel, des décisions difficiles devront être prises par les preneurs de contrats

Une réflexion en profondeur du système actuel doit donc être entreprise et des changements importants doivent être apportés